

DÉCLARATION DE RISQUE ET DE RESPONSABILITÉ

1. Cette déclaration vous informe des risques liés à la plongée en apnée, à la plongée sous-marine et/ou à l'utilisation autonome de l'équipement de plongée et des gaz respiratoires, indépendamment du centre de plongée.
2. Elle précise également les conditions dans lesquelles vous pouvez participer à des cours ou activités de plongée, organiser des plongées à vos risques et/ou louer ou fournir des gaz respiratoires.
3. Votre signature est requise pour confirmer que vous avez lu et compris cette déclaration. Si vous ne comprenez pas un point, veuillez en discuter avec le personnel du centre. Pour les mineurs, un parent ou tuteur doit aussi signer ce document.
4. **Avertissement** : La plongée comporte des risques inhérents pouvant entraîner des blessures graves ou la mort. Cela inclut la toxicité à l'oxygène, les accidents de décompression, les embolies, et d'autres blessures hyperbares. Les plongées peuvent avoir lieu sur des sites éloignés d'un caisson de recompression. En cas de location d'équipement ou de fourniture d'air, la gestion des urgences reste votre responsabilité. La plongée est physiquement exigeante : informez honnêtement le personnel de tout problème ou changement de santé.
5. **Équipement** : Avant chaque plongée, assurez-vous que l'équipement fourni est en bon état et que vous savez l'utiliser. En plongée avec gaz mélangés, vous devez analyser et enregistrer les mélanges et numéros de bouteilles. Ne prêtez jamais l'équipement à d'autres.
6. **Transport** : Le transport vers les sites peut être fourni par le centre. Il est utilisé à vos risques. Le centre, sa direction et son personnel ne sont pas responsables de pertes, dommages ou blessures subies pendant le transport.
7. **Planification et responsabilité personnelle** : Bien que le centre puisse suggérer des sites et encadrer des plongées guidées, il vous revient de décider si la plongée est adaptée à votre niveau. Vous êtes responsable de votre planification, de la vérification de votre matériel avec votre binôme, et de fournir des informations précises sur vos certifications et votre expérience.
8. **Exclusion de responsabilité** : Même si le centre est assuré, ni lui, ni sa direction, ses propriétaires, instructeurs ou partenaires ne sont responsables en cas de décès, blessure ou perte liée à votre comportement ou à une situation sous votre contrôle. Toute participation à des cours, plongées, locations ou utilisation de gaz se fait à vos risques.
9. **Juridiction** : Tout litige sera soumis à la juridiction des tribunaux de Malte et régi par la loi maltaise.
10. **Protection des données** : Vos données sont utilisées uniquement pour les services demandés et partagées uniquement si la loi l'exige, conformément aux normes des autorités maltaises et de l'organisme de formation. Les documents de formation sont conservés 7 ans, ceux liés aux excursions ou locations pendant 1 mois.

Nom du participant : Signature du participant :

Nom du parent / tuteur : Signature du parent / tuteur :